

étudiera avec soin les répercussions éventuelles de cette recommandation, eu égard à ce qu'il a déjà fait pour augmenter sensiblement au cours de l'exercice actuel les crédits de l'aide extérieure.

Il a été convenu à la Conférence qu'il serait à propos de créer un nouvel organisme aux Nations Unies pour continuer le travail commencé à Genève et pour signaler les incidences des problèmes commerciaux sur le développement économique. L'Assemblée générale sera invitée dès sa prochaine session à souscrire au principe de conférences semblables à intervalles réguliers et d'un bureau du commerce et du développement.

La Chambre apprendra avec plaisir que le Canada, parce qu'il est un des principaux pays commerçants, est assuré de faire constamment partie du nouveau bureau, au sein duquel il participera à la recherche de solutions aux problèmes de commerce des pays en voie de développement, sans négliger les intérêts des pays où l'économie est davantage développée.

Monsieur le Président, le gouvernement canadien a joué à cette conférence un rôle positif et constructif. La Chambre n'ignore pas qu'à un certain moment la Conférence ne paraissait pas pouvoir aboutir à un accord sur les moyens de régler avec succès les ques-

tions dont elle était saisie. Il m'est agréable de pouvoir faire état aujourd'hui d'un très large accord réalisé aux derniers jours, aux dernières heures de la Conférence, grâce à l'esprit d'accommodement et de réalisme dont ont fait preuve tous les intéressés. Il y a là, monsieur le Président, un excellent augure pour les nouveaux efforts que devront déployer tous les pays dans la lutte contre le sous-développement, les pays en voie de développement reconnaissant que l'effort principal leur revient. Toutefois, il n'aura de succès qu'appuyé et complété par une action internationale bien pensée. Je suis en mesure de dire à la Chambre que le gouvernement, pour sa part, étudiera dans cet esprit les résultats de la Conférence et qu'il continuera de collaborer sans réserve aux efforts internationaux visant à instaurer des conditions qui permettront aux pays peu développés de participer davantage aux bénéfices du commerce mondial.

En terminant, je tiens à rendre un hommage particulier à M. Dana Wilgress, qui dirigeait la délégation du Canada. Il a apporté à l'examen des questions dont la Conférence était saisie l'ampleur de son expérience et de sa compréhension. C'est à lui, je le sais, qu'est due une part très appréciable du succès de la Conférence.

---